



A retenir

BLACK-ROT	Extériorisation de symptômes sur grappes. Restez vigilants jusqu'à la véraison en présence de symptômes.
OÏDIUM	Surveillez vos parcelles et, en présence de symptômes, restez vigilants jusqu'à la véraison.
MILDIU	Attention aux repiquages sur parcelles touchées.
VERS DE LA GRAPPE	Le vol se poursuit. Les premières perforations ont été signalées en secteurs précoces.

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)

METEO

Faits marquants de la période écoulée








La semaine dernière (du 22 au 28 juin) a été relativement chaude et sèche. Le cumul de pluie est limité sur la majorité des points d'enregistrements : de 1 à 3mm. Néanmoins les secteurs autour de St Puy, Caussens et Fleurance ont enregistré jusqu'à 40mm le jeudi 25 juin.

Un épisode de grêle a fait quelques dégâts localisés sur les secteurs de Fleurance, Lectoure et Caussens.

Les fortes chaleurs du 24 et 25 juin ont engendré des brûlures sur les baies de Colombard.

Prévision pour la semaine du 1^{er} au 7 juillet

Après un petit risque de pluie mercredi, la situation semble s'améliorer.

	Mer 1 ^{er}	Jeu 2	Vend 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6	Mar 7
Températures	17-25	16-22	13-23	13-27	15-26	15-30	15-30
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Globalement, toutes les parcelles sont au stade « fermeture de la grappe », hormis certains Ugni blanc qui sont au stade « grain de pois ». L'avance est toujours estimée à 3 semaines.



Directeur de publication :

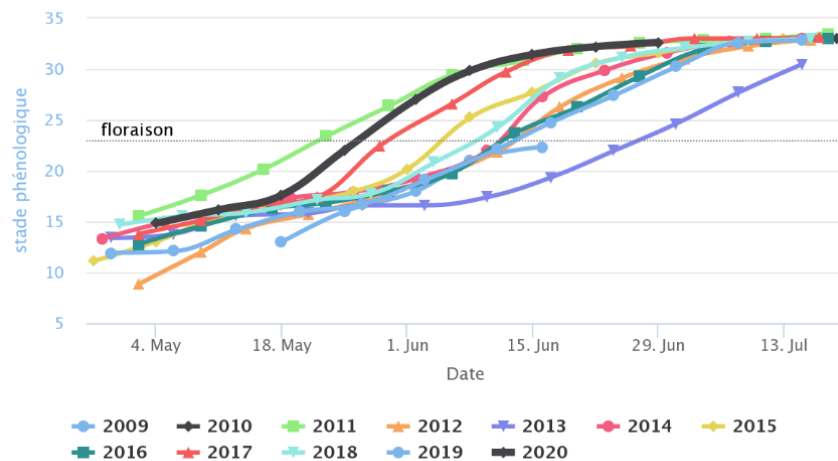
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

Evolution de la phénologie GSM

du 2020-05-01 au 2020-06-30



MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Les symptômes sont présents sur le vignoble et parfois même sous forme de mildiou mosaïque. Quelques baies sont impactées mais globalement le vignoble reste sain (hormis cas isolés).

• Données de la modélisation

- * (Potentiel Système – IFV) J = 29 juin

Situation de J-7 à J :

- * **Zone Gascogne** : La pression exercée par le mildiou est, à ce jour, forte sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 25 juin sur les secteurs ayant reçu plus de 2 mm (Mauléon, Eauze, Courrensan, Fleurance, Montréal, Caussens) et le 26 juin sur le secteur de Fleurance. Ces contaminations ont pu être localement fortes sur les secteurs de Caussens et St Puy.

Les taches issues des contaminations épidémiques des 16-18 juin devraient être visibles.

- * **Zones St Mont et Madiran** : La pression exercée par le mildiou poursuit sa baisse sur l'ensemble des secteurs mais reste encore à un niveau fort. Les pluies relevées n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques. Les taches issues des contaminations épidémiques des 16-18 juin devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

- * **Zone Gascogne** : La pression devrait rester forte sur la majorité des secteurs sauf Bezolles où elle sera moyenne.

Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour l'ensemble des secteurs. Les taches issues des contaminations épidémiques survenues les 25-26 juin devraient être visibles autour du 1er juillet.

- * **Zones St Mont et Madiran** : la pression restera encore à un niveau fort sur les secteurs de Bouzon Gellenave, Lelin Lapujolle et Madiran. Elle deviendra moyenne sur le secteur de Beaumarchés, Moncaup et Viella.

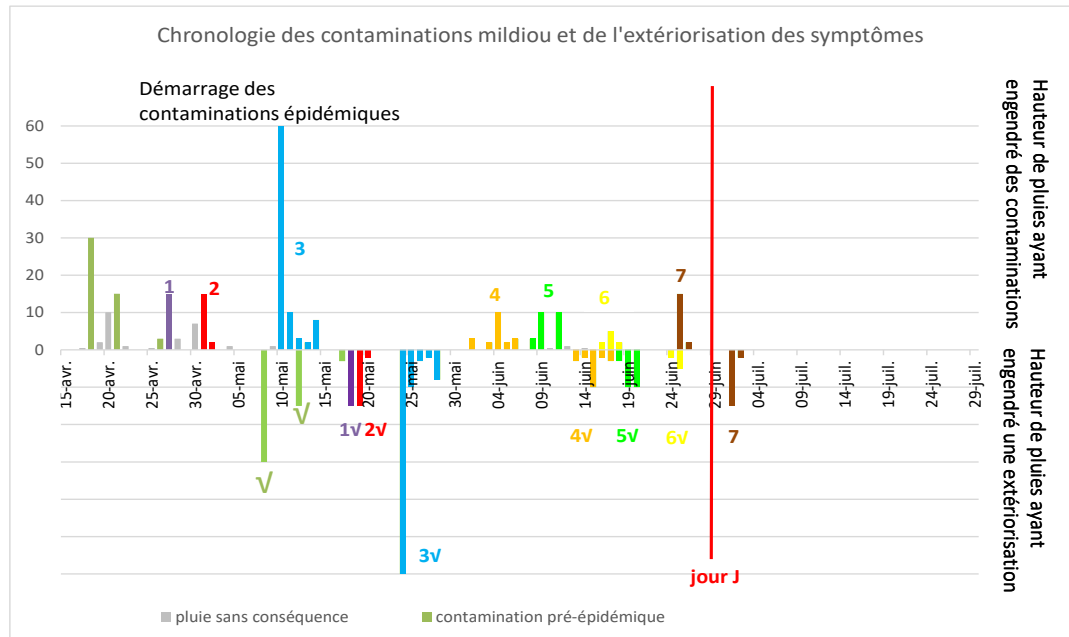
Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour l'ensemble des secteurs. Des contaminations sont modélisées à chaque pluie. Aucune tache issue de contaminations épidémiques n'est à attendre.

- * *Milvit (point météo Condom-Larroque et Estang-Réans-Panjas uniquement)*

Le modèle considère que les pluies du 25 juin ont entraîné des contaminations sur les secteurs de Estang-Réans-Panjas et Condon-Larroque.



Mildiou sur grappes – juin 2020 - Photo CA32



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la zone Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

Évaluation du risque : Des symptômes sont régulièrement présents au vignoble.

En Gascogne, les orages ont engendré de nouvelles contaminations et une nouvelle extériorisation est prévue en fin de semaine. Surveillez vos parcelles.

De nouvelles contaminations sont possibles dès 3 mm. Surveillez l'évolution des prévisions météo.

Sur les parcelles à symptômes, en plus du risque de contaminations épidémiques, s'ajoute le risque de repiquage en cas de forte humidité ou de pluie de faible ampleur. Sur ces parcelles, la vigilance ne peut pas être relâchée.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires. Les premières taches sont d'ailleurs observées sur pampres.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Sur baies, les dégâts de black-rot s'expriment d'abord par l'apparition de taches blanchâtres, déprimées, décolorées, généralement circulaire. Très rapidement, c'est la baie entière qui est altérée et qui prend un aspect ridé. Au bout de quelques jours, les baies brunissent et se couvrent de ponctuations noires (pycnides).



Evolution des symptômes de Black-rot - Photo CA81

• Situation au vignoble

Des symptômes sur baies sont observés depuis la semaine dernière : 1 à 5 baies par grappes sont impactées. Ces dégâts ne sont pas généralisés mais sont présents dans de nombreux secteurs.

Évaluation du risque : L'extériorisation des dernières contaminations sur baies se poursuit cette semaine et peut encore progresser dans les jours qui viennent. Surveillez vos parcelles et plus particulièrement, l'état sanitaire des grappes.

Restez très vigilants car le stade de sensibilité des grappes perdure jusqu'à « fermeture de la grappe » voire jusqu'à la véraison en présence de symptômes.

De plus, sur parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale et/ou des pluies de faible ampleur.

NE PAS CONFONDRE LES SYMPTÔMES DE BLACK-ROT AVEC :

- De l'**échaudage** : les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil.
- Du **Rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ».
- Du **Botrytis**, à ce stade, le plus souvent ce sont les baies à l'intérieur des grappes qui montrent les premiers symptômes (cas les plus fréquents : éclatement de grains dans les grappes pignées, baies blessées par des impacts de grêle ...).



De gauche à droite : Dégâts d'échaudage sur grappes - Photo CA31

Mildiou sur grappe facies "rot brun" - Photo CA82

Botrytis sur grappe – Photo Vinovale

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)



Oïdium sur grappes- juin 2020

Photo CA32

• Situation au vignoble

Des baies touchées sont observées de-ci de-là. Ce sont les parcelles à historique qui sont les plus impactées.

Évaluation du risque : Les contaminations printanières sont en cours d'extériorisation. Les symptômes sont à rechercher sur les grappes situées au cœur de la végétation et dans les entassements.

Sur parcelles saines, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Surveillez l'état sanitaire des grappes et faites attention à l'hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle ou sur un même pied.

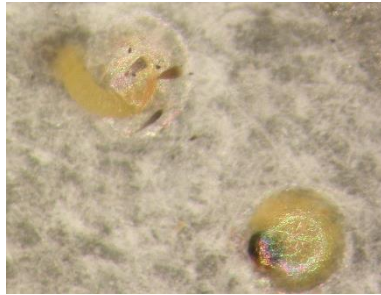
Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-

contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle :

<https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*



Stade tête noire – Photo IFV

- **Situation au vignoble**

Des captures sont toujours recensées. Le vol semble s'étaler. La présence d'œufs est signalée (jusqu'à 2-3 œufs/grappe). Les premières perforations sont visibles.

- **Données de la modélisation** (LOB – IFV)

Les stades L1 à L3 sont modélisés.

Évaluation du risque : Le vol se poursuit. Les pontes mais aussi les premières perforations sont observées.

Les stratégies de gestion reposent sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes, l'apparition du stade tête noire (5-7j après les pontes) ou la détection des 1ères perforations. Il convient de bien gérer la G2 si un dépassement du seuil de nuisibilité a été observé lors du comptage de glomérules.

Seuil indicatif de risque : 50 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

- **Situation au vignoble**

Des larves de stade L4 sont observées sur certaines parcelles connues du vignoble.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1^{er} au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (du 11 au 25 juin)	En cours Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (du 21 juin au 5 juillet)	A définir En cours

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

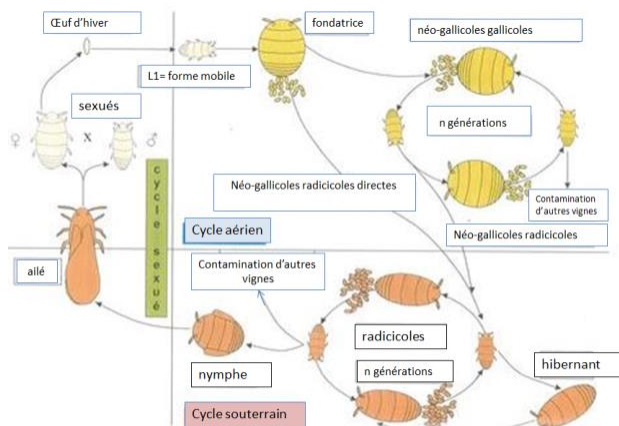
- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

- Des **thrips** sont signalés sur une parcelle de Sauvignon, ainsi que sur du Colombrad sur des secteurs à historique.
- On observe des dégâts d'**Esca** (forme lente et apoplexie).
- On note toujours la présence de **galles phylloxériques**.
- Des brûlures sont observées sur les baies exposées de Colombrad, essentiellement.
- Les adultes de cicadelle verte sont en hausse mais on n'observe ni larve, ni grillure.



Cycle du Phylloxéra – Source SupAgro

Prochain BSV le mardi 7 juillet 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.